



Liste des délibérations de l'organe délibérant

Conformément à l'article L.2121-25 modifié du CGTCT, la liste des délibérations examinées par le conseil municipal, doit être affichée à la mairie dans un délai d'une semaine à compter de l'examen de ces délibérations par le conseil municipal.

Séance du 9 juillet 2024 à 19 h 00

- Délibération n° 26/2024 : Location appartement T3 5 place de la mairie (et le garage) à Mme Laurence Cuny – pour à l'unanimité
- Délibération n° 27/2024 : Recensement population : nomination d'un coordonnateur; pour à l'unanimité pour la nomination de Mme REGOLI Martine au poste de coordonnateur communal
- Délibération n° 28/2024 : Avenant N° 1 délais d'exécution marché Agence Racines Maîtrise d'oeuvre espaces publics stratégie végétale pour le réaménagement du village : pour à l'unanimité pour autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant n°1 au marché de maîtrise d'oeuvre avec la Sarl Agence RACINES i.a.p. de Romans sur Isère prolongeant les délais d'exécution
- Délibération n° 29/2024 : Syclum : avenant à la convention redevance spéciale – pour à l'unanimité pour approuver l'avenant à la convention, et autoriser Monsieur le Maire à le signer
- Délibération n° 30/2024 : TE 38 compétence éclairage public – transfert de la compétence - pour à l'unanimité
- Délibération n° 31/2024 : TE 38 éclairage public – maintenance éclairage public – niveau de maintenance forfaitaire et participation financière communaler - pour à l'unanimité
- Délibération n° 32/2024 : Convention partenariat Mutuelle Entre-nous/commune de Charette: 10 voix pour et 1 absence